

# MEDFILM FESTIVAL 2013

## CINÉMA DE LA MÉDITERRANÉE À ROME

**21/30 JUIN**

**19ème EDITION**

dans l'**Année européenne des Citoyens**

MEDFILMFestival, le festival international de Rome dédié au cinéma de la Méditerranée et de l'Europe, naît en 1995 à l'occasion du Centenaire du Cinéma et de la Déclaration de Barcelone. A travers l'audiovisuel et plus particulièrement le Cinéma de Qualité, il soutient la coopération entre des pays proches avec la conviction que la *Diversité est une Valeur*.

Les objectifs du MEDFILMFestival sont: la protection des Droits de l'Homme et le Dialogue Interculturel; l'éducation et la formation des jeunes dans le domaine socio-culturel; la lutte contre le racisme et la xénophobie; la promotion et la diffusion de la culture européenne et méditerranéenne.

MEDFILM est un Festival thématique, qui a l'honneur de bénéficier du Haut Patronage de la Présidence de la République Italienne et du soutien de la Commission et du Parlement Européenne-Représentation en Italie, il est jugé *Festival d'Intérêt National* par le Ministère des Biens et des Activités culturelles, il est *Manifestation Historique* de la ville de Rome, et il est soutenu par les Bureaux Diplomatiques en Italie de plus de 40 pays.

### 1. SECTIONS

---

#### CONCOURS

Concours Officiel *Prix Eros et Psyché*

Concours International de Court-métrages *Prix Methexis*

Concours International de Documentaires *Prix Open Eyes*

#### VITRINES ET EVENTS SPECIALES

Pays Invités d'Honneur

Nouvelle Europe

Le Regard des Autres

Rome-Istanbul: Crossing the Bridge

Courts de prisons

# MEDFILM FESTIVAL 2013

Regards du futur

## 2. DATES ET LIEUX

---

La 19ème édition du *MEDFILMFestival* se tiendra à Rome du 21 au 30 juin 2013. Tous changements de dates seront annoncés au plus tard le 15 mars 2013.

## 3. PRIX

---

Les prix sont délivrés par des jurys internationaux mis en place pour chacune des sections compétitives. Les décisions des jurys sont incontestables et sans appel. Les prix habituels en argent, cette année aussi, suite au persister de la crise et des conséquents coupes dramatiques aux financements, actuellement ne peuvent pas être activés. Si le Festival obtiendra dans les prochains mois un status économique convenable, le Prix en argent seront immédiatement rétablis. En ce cas là, ils seront versés à partir du mois de Janvier 2014, dans 8 mois de l'attribution.

### **CONCOURS OFFICIEL *Prix Amour et Psyché***

Section officielle de la manifestation dédiée exclusivement aux **longs-métrages** de la Méditerranée et du Moyen-Orient et présentés pour la première fois en Italie.

Le Jury International décerne au meilleur long-métrage le *Prix Amour et Psyché*, emblème du cinéma qui incarne la passion ainsi que les idéaux. Ils sont prévues aussi une *Mention Spéciale* et le prix *Expression Artistique*.

**Pour les films de cette section aucun frais de location n'est prévu.**

### **CONCOURS COURTS-METRAGES *Prix Methexis***

#### ***Prix Cervantes Roma***

Compétition ouverte aux œuvres en provenance des Pays européens et méditerranéens **dont la durée ne dépasse pas 30' minutes**. Le Jury International, composé d'étudiants des Écoles Nationales de Cinéma et de détenus d'une prison italienne, décerne le *Prix Methexis* pour la promotion des œuvres centrées sur le thème du dialogue interculturel.

En collaboration avec l'Institut Cervantes à Rome, pour la troisième année les étudiants allouent le prix Cervantes de Rome pour le court métrage plus innovateur.

### **CONCOURS DOCUMENTAIRES *Prix Open Eyes***

Le *Concours International de documentaires Open Eyes*, est une Compétition ouverte à la participation de Pays Européen et de la Méditerranée.

Ce sont admis à ce Concours les **documentaires dont la durée ne dépasse pas 75' minutes**.

Le Jury International composé d'experts du secteur décerne le *Prix Open Eyes*.

## MEDFILM FESTIVAL 2013

### 4. INSCRIPTION ET PRESELECTION

---

#### L'INSCRIPTION AU MEDFILM FESTIVAL EST GRATUITE.

Les oeuvres pas accompagnées de l'**ENTRY FORM** dûment rempli et signé ne seront pas acceptées.

Toutes les œuvres devront être envoyées en format DVD (PAL) avec le matériel relatif par pli recommandé ou par courrier, sans aucun frais pour le MedFilm Festival, **avant le 15 avril 2013** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante:

**MEDFILM FESTIVAL - VIA NIZZA, 92 - 00198 ROME, ITALIE**

Le bulletin d'inscription – ENTRY FORM des films adressé au Comité de Sélection doit nous parvenir soit par voie télématique, soit par voie postale, rigoureusement rempli (synopsis, filmographie, informations techniques, etc....).

L'adresse email de référence est : [info@medfilmfestival.org](mailto:info@medfilmfestival.org)

Tous les films doivent nous parvenir en version originale sous-titrée en anglais, italien ou français (langues officielles du festival).

Les œuvres ne doivent pas contenir de références et/ou de spots publicitaires.

Le matériel présenté ne sera pas restitué et sera conservé dans les Archives Historiques Multimédia du *MedFilmFestival* Onlus qui œuvrent pour la diffusion et la promotion du dialogue et de la coopération interculturelle, en orientant des projets pédagogiques et de formation et en excluant tout usage commercial qui ne protège pas les intérêts des auteurs et des producteurs.

### 5. OEUVRES SELECTIONNEES

---

La Direction du *MEDFILM Festival* communiquera aux auteurs et aux productions les résultats de la sélection et de la désignation des sections avant le 25 may 2013 et publiera la liste des œuvres sur le site [www.medfilmfestival.org](http://www.medfilmfestival.org) avant le 6 juin 2013.

En cas de sélection du film, le format pour la projection peut être: **35mm, Betacam SP PAL, Beta numérique**. Tous les autres formats sont à convenir avec le bureau du Festival.

#### 5A. LONG-MÉTRAGES 35MM

Pour les films sélectionnés par la commission, la participation à la 19<sup>ème</sup> édition du *MEDFILM Festival* ne sera possible que suite à la communication, en temps voulu, par fax et/ou mail, des informations suivantes: contact, adresse, et date de retrait du film.

Tous les films devront parvenir dans les locaux du *MEDFILM Festival* au moins deux semaines avant le début de la manifestation. Les frais d'envoi et de dédouanement des copies des films sélectionnés sont à la charge de l'expéditeur.

## MEDFILM FESTIVAL 2013

La copie devra être accompagnée des informations suivantes:

- titre
- métrage
- poids
- numéro de bobine
- ordre de projection des bobines
- nom du propriétaire, et adresse pour le retrait et la restitution du film.

La copie des films sera transportée de porte à porte depuis le siège du *MEDFILMFestival* jusqu'à l'adresse indiquée avec la mention:

**"IMPORT TEMPORAIRE DE FILMS D'INTERET CULTUREL"**  
(valeur économique déclarée symbolique)

Le Festival devra être informé en temps voulu des détails de l'expédition.

Pour le retour des copies, *MEDFILMFestival* prend en charge les frais d'envoi et de dédouanement de Rome jusqu'à destination. Si après avoir participé au Festival, le film est invité dans un autre festival, tous les frais susdits sont à la charge du destinataire.

Dans tous les cas, ***MEDFILMFestival* ne prend en charge qu'un seul envoi par copie projetée.**

Le *MEDFILMFestival* couvre les frais d'assurance pour toute la durée de la manifestation. En cas de dommage ou de disparition, la valeur de remboursement du film ne pourra dépasser le coût de tirage d'une copie standard.

### **5B. COURT- METRAGES ET DOCUMENTAIRES**

Il devra parvenir dans les locaux du *MedFilmFestival*, avant le **15 Mai 2013**, à l'adresse indiquée ci-dessus, **1 copie** de l'œuvre sélectionnée **sous-titrée en italien ou en anglais** dans un des formats suivant: **DV CAM - DIGITAL BETA (PAL) - BETACAM SP (PAL)**.

L'inscription au Festival étant gratuite, la donation de la copie aux Archives Historiques Multimédia de *MedFilmFestival* Onlus est appréciée, cela en vue d'études et de documentation sur le cinéma méditerranéen. Il est exclu tout usage commercial qui ne protège pas les intérêts des auteurs et des producteurs.

L'Association *MedFilmFestival* Onlus se réserve le droit d'utiliser les œuvres envoyées pour des projections à caractère promotionnel, pédagogique, culturel ou de vulgarisation, sans aucun but lucratif.

### **5C. POUR TOUTES LES OEUVRES**

Pour la documentation des œuvres sélectionnées et afin de mener une promotion appropriée, il sera nécessaire d'envoyer le matériel publicitaire suivant:

- trailer du film, dans le cas contraire le Festival procédera directement au montage des extraits
- 3 affiches, 3 posters et press-book

## MEDFILM FESTIVAL 2013

- photos du film et du réalisateur (haute qualité)

### 6. NOTES GÉNÉRALES

---

Une coproduction est considérée comme une contribution de l'organisme qui la présente. On présume que le consentement des autres coproducteurs ait été accordé.

La Direction du *MEDFILM Festival* se réserve le droit de refuser la projection de copies qui, selon son souverain jugement, ne respectent pas le Règlement et les conditions minimum d'exhibition.

La Direction décidera en outre à quelle section sera inscrite chaque œuvre, de la même façon qu'elle définira le jour et l'heure de la projection.

Les producteurs et/ou réalisateurs primés devront utiliser dans leur publicité le logo du *MEDFILM Festival* et le nom du prix délivré. Les ayants droits aux prix devront souscrire, dans une période de 30 jours après la communication des résultats du concours, au Règlement du Prix proposé par le *MEDFILM Festival*. Le refus de souscription au règlement sera considéré comme un renoncement au prix.

La Direction du Festival n'acceptera des réclamations sur les copies du film qu'au plus tard un mois après leur restitution.

La participation à la section du *MEDFILM Festival* autorise la Direction à mettre en place, à travers la projection des œuvres parvenues, des programmes spécifiques pédagogiques, d'information et d'éducation au sein du réseau institutionnel de référence.

L'inscription au Festival implique l'acceptation sans aucune condition du présent Règlement.

L'ENTRY FORM fait partie intégrante du Règlement Général.

La Direction, après mise en place d'une assurance juridique opportune, résoudra tous les problèmes inhérents au *MedFilm* en appliquant le présent Règlement Général aussi disponible en Italien et en Anglais. En cas de problèmes d'interprétation, seul le règlement italien sera considéré comme valide en tous points. Pour tout litige qui devrait surgir concernant l'interprétation, l'exécution ou la résolution du présent règlement, le tribunal de Rome est seul compétent.